

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 709 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances :

n° 709

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
13 juin 1939

Numéro JO
n° 512 du 31/07/1939

Date du numéro
31 juillet 1939

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884,

TEXTE INTÉGRAL

Art.1er

— Sont promulgués à la Cote française des Somalis et dépendances : 1° Le décret du 19 juin 1959 portant institution d'une médaille d'honneur en argent en faveur du personnel des cadres locaux du service des douanes des colonies ; 2° Le décret du 20 juin 1959 relatif au statut du personnel métropolitain douanes aux colonies.

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré et publié au Journal officiel de la colonie après avoir donné lieu à des mesures de publication extraordinaires.

Hubert DESCHAMPS.